



INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

VACANCES D'HIVER 2022

L'accueil extrascolaire est ouvert aux enfants jusqu'à 12 ans. Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée en fonction des places disponibles (minimum 8 - maximum 72).

En raison d'un grand nombre de demande des familles hors-communes, l'inscription se fera en deux temps

* **Dans un premier temps**, en priorité, seront inscrits les enfants scolarisés dans les écoles des communes membres des **P'tits Boud'Eure** : Courdemanche, Illiers-l'Evêque, Mesnil-sur-l'Estrée, Muzy et Saint-Germain-sur-Avre.

Pour ce faire, nous vous remercions de bien vouloir remplir cette fiche et de la retourner, avec les pièces justificatives demandées, à la mairie de Saint-Germain-sur-Avre **IMPERATIVEMENT**, avant **le vendredi 14 janvier 2022**.

* **Dans un second temps**, pourront être inscrits les enfants hors commune.

Pour ce faire, nous vous remercions de bien vouloir remplir cette fiche et de la retourner, à la mairie de Saint-Germain-sur-Avre.

Les inscriptions se font par période scolaire :

Avec possibilité à la journée

- Du 7 au 11 février 2022 ☺ OUI ☹ NON
- Du 14 au 18 février 2022 ☺ OUI ☹ NON

<u>Vos enfants</u>	<u>Renseignements :</u>
Nom : Prénom : Age : Ecole : Nom : Prénom : Age : Ecole : Nom : Prénom : Age : Ecole :	Nom et Prénom du représentant légal : Adresse : N° d'allocataire : <p style="text-align: center;"><u>Ces informations sont obligatoires pour déterminer le tarif de l'accueil de loisirs</u></p>